

# INTERNATIONAL

- Attendu ses mandats anti-guerre;
- Attendu que l'AGECVM est membre du collectif Échec à la guerre
  - **Que l'AGECVM supporte et participe au Sommet populaire québécois contre la guerre et le militarisme organisé par le Collectif Échec à la guerre**
- Attendu que Gerardo Hernandez, Ramon Labañino, Antonio Guerrero, Fernando Gonzalez et René Gonzalez ont été arrêtés à Miami en 1998 sous de fausses accusations après avoir prévenu les autorités américaines de com-

- plots de groupes terroristes anti cubains agissant à partir de la Floride;
- Attendu qu'au lieu d'intervenir contre les comploteurs et de défendre le droit international, les autorités américaines ont intenté un procès aux cinq hommes et les ont fait condamner à des peines très sévères, et que le procès, tenu à Miami, a été partial
  - **Que l'AGECVM se positionne en faveur de la libération des cinq Cubains prisonniers aux États-Unis depuis 1998**

# NATIONAL

- Attendu que la convention collective des professeur-e-s arrivera à échéance en 2010;
- Attendu que cette convention avait été imposée par une loi spéciale aux enseignant-e-s;
- Attendu qu'il y a de fortes chances que le gouvernement du Québec refuse les demandes des enseignant-e-s;
- Attendu que les professeur-e-s risquent d'organiser un mouvement de lutte
  - **Que le Bureau exécutif mette immédiatement en place une communication régulière avec le SPCVM (Syndicat des Professeur-e-s du Cégep du Vieux Montréal) afin de se tenir au courant des démarches effectuées par ce syndicat et, le cas échéant, que l'AGECVM appuie les demandes et actions du SPCVM.**
- Attendu le mandat de l'AGECVM pour une bonification de l'AFÉ
  - **Que l'AGECVM exige l'abolition de la prise en compte de la contribution de l'ex-conjoint ou de l'ex-conjointe dans le calcul de l'aide financière aux études (AFÉ), comme, par exemple, la pension alimentaire**
  - **Que l'AGECVM se positionne pour la diminution de l'endettement étudiant par la conversion des prêts en bourses**
- Attendu les récentes menaces du parti au pouvoir concernant les hausses de tarifs;
- Attendu ses positions en faveur de la gratuité scolaire
  - **Que l'AGECVM se positionne contre l'instauration de frais de scolarité au Cégep**
  - **Que l'AGECVM réitère son opposition au dégel des frais de scolarité universitaires**
  - **Que l'AGECVM désapprouve toute hausse de frais ou création de nouveaux tarifs dans les services publics**
  - **Que l'AGECVM dénonce le principe d'utilisateur-payeur et de marchandisation des services publics engendrés par le sous-financement chronique des services publics**
  - **Que l'AGECVM encourage la réinstauration d'un impôt progressif dans une perspective de justice sociale**

- Attendu que le problème du sous-financement des institutions postsecondaires n'est toujours pas réglé ;
- Attendu que le sous-financement est la cause principale des lacunes du système public d'éducation;
- Attendu que la hausse des frais de scolarité mise en place en 2007 par le gouvernement Charest nuit à l'accessibilité à l'éducation et contribue à l'endettement étudiant;
- Attendu que la solution au problème de sous-financement est un réinvestissement massif en éducation
  - **Que l'AGECVM réitère ses positions en faveur d'un réinvestissement massif éducation dans une perspective de gratuité scolaire, pour une éducation gratuite, laïque, de qualité, accessible et non-discriminatoire**
- Attendu que l'ASSÉ constitue une source importante d'informations et un bon moyen d'organisation, notamment en rapport à la situation politique actuelle,
  - **Que l'AGECVM participe au Congrès de l'ASSÉ à Sherbrooke qui devrait se tenir les 24 et 25 octobre et qu'elle suggère que le dit congrès ne soit pas reporté au 14 et 15 novembre**
- Attendu que l'AGECVM a des mandats de méfiance envers la FECQ;
- Attendu que l'AGECVM ne se reconnaît pas dans les revendications incohérentes des fédérations au sujet des frais de scolarité;
- Attendu que l'AGECVM désapprouve les moyens d'actions des fédérations;
- Attendu que la FECQ n'organise actuellement aucune campagne nationale qui soit visible ou qui demande la participation de l'AGECVM;
- Attendu le budget restreint de l'AGECVM
- Attendu qu'ils n'ont pas respecté l'autonomie de notre association en négociant avec l'administration pour faire une entrevue télévisée dans le cégep
  - **Que l'AGECVM ne participe à aucune instance de la FECQ**
  - **Que l'AGECVM défende la réorientation suivante de la campagne nationale de l'ASSÉ lors du prochain congrès :**

- **Contre toute hausse de frais ou création de tarifs dans les services publics**

- **Pour un réinvestissement massif et public dans ces services publics**

## **LOCAL**

- Attendu que la solution au sous-financement de l'éducation est le réinvestissement ;
- Attendu que les étudiant-e-s n'ont pas à payer les frais du sous-financement ;
- Attendu que la direction du Cégep devrait faire des pressions auprès du gouvernement plutôt que de solliciter, une fois de plus, le portefeuille de ses étudiant-e-s

- **Que l'AGECVM se positionne contre le plan actuel de l'administration du Cégep du Vieux Montréal de hausser les frais afférents.**

-----

- Attendu nos positions pour le respect de l'environnement
- Attendu que nos mandats pour la gratuité scolaire
- Attendu que notre mécontentement envers l'inaction du CACE ;
- Attendu que nos mandats pour augmenter le nombre de supports à vélos disponibles pour les étudiant-e-s ;
- Attendu que les vols de vélos sont une chose problématique dans le centre ville de Montréal ;
- Attendu que le CACE a élaboré un projet de cage à vélos payante ;
- Attendu que les vélos sont interdits à l'intérieur du cégep

- **Que l'AGECVM revendique la gratuité de l'accès à la cage à vélos ;**
- **Que l'AGECVM se positionne contre la tarification de l'utilisation de tout nouveau stationnement à vélos ;**
- **Que l'AGECVM se positionne pour la tolérance des vélos à l'intérieur du cégep ;**
- **Que l'AGECVM se positionne pour une meilleure surveillance des supports à vélos ainsi que la responsabilité du cégep envers les vols des vélos attachés autre part que sur les supports à vélos officiels ;**
- **Que l'AGECVM revendique d'avantage de droits aux cyclistes ;**
- **Que l'AGECVM réitère sa position en faveur de la gratuité du centre sportif**

-----

- Attendu que la permanence de l'Association étudiante travaille à l'avancement des dossiers de l'AGECVM ;
- Attendu que les dits permanents doivent délaissier les mandats politiques de l'Association étudiante pour se consacrer aux dossiers courants ;
- Attendu que le travail politique et de recherche de l'AGECVM s'en trouve ralenti

- **Qu'un comité ad-hoc se penche sur la nécessité de créer un poste de permanence politique et présente un rapport de travail qui sera déposé au plus tard le jeudi précédant la dernière assemblée générale de la session en vue de son étude par le comité de mobilisation, le bureau exécutif et qu'il soit présenté à la dite assemblée générale.**

-----

- Attendu les nombreuses plaintes étudiantes concernant ces sujets ;
- Attendu que les étudiant-e-s du soir ont droit aux mêmes services que les étudiant-e-s de jour ;

- **Que l'AGECVM exige qu'il y ait plus de casiers pour les étudiant-e-s et notamment pour les étudiant-e-s du soir qui en sont complètement privé-e-s ;**
- **Que l'AGECVM exige que le magasin scolaire soit ouvert plus tard pour servir les étudiant-e-s du soir**

-----

- **Que l'AGECVM demande à ce qu'il y ait plus de micro-ondes à la cafétéria**

-----

- Attendu les prix élevés à la cafétéria du cégep ;
- Attendu que l'Exode est ouverte tard afin de servir l'ensemble des membres de l'AGECVM ;
- Attendu que l'Exode a besoin d'une seconde caisse au minimum pour servir adéquatement le flot d'étudiant-e-s qui y viennent

- **Que l'AGECVM se positionne en faveur de l'agrandissement de l'Exode**

-----

- Attendu que les cours requièrent une capacité de concentration éléphanterque pour un apprentissage adéquat ;
- Attendu que la capacité de concentration d'un être humain est limitée ;
- Attendu que le loisir et le divertissement constituent un outil précieux pour permettre à l'esprit de se relaxer et est essentiel à l'équilibre de l'être humain entre son intellect et son physique ;
- Attendu que la terrasse est un lieu approprié aux rencontres et au repos ;
- Attendu qu'il n'y a aucun lieu réservé au divertissement libre sur la propriété du CEGEP.

- **Que l'AGECVM réclame une plus grande liberté d'actions sur la terrasse et un droit aux jeux et divertissements de toutes sortes.**